

DÉLÉGATION
AUX FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX

FAIRE UN STAGE DANS UNE ORGANISATION INTERNATIONALE

—



Ministère de l'Europe
et des Affaires étrangères

ACQUÉRIR UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE

DANS UNE ORGANISATION INTERNATIONALE

Les organisations internationales (OI) proposent régulièrement des stages pour des étudiants poursuivant des études universitaires supérieures ou récemment diplômés. Ces stages permettent d'acquérir une première expérience dans la sphère multilatérale et de se familiariser avec son fonctionnement.

Afin d'aider les candidats dans leurs recherches, la Délégation aux fonctionnaires internationaux (DFI) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) met en ligne des conseils adaptés, une liste non exhaustive de stages comportant des indications utiles (conditions requises, rémunération éventuelle...) et publie certaines offres dans sa rubrique « actualités » qui sont ensuite relayées par sa lettre d'information électronique hebdomadaire.

■ QUI PEUT EFFECTUER UN STAGE ?

Les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur ayant au minimum le niveau licence ou les étudiants récemment diplômés, maîtrisant l'anglais et qui ont des compétences en bureautique. L'âge des stagiaires est généralement compris entre 20 et 35 ans.

■ QUELLES MISSIONS ?

Les principales missions confiées aux stagiaires varient selon le type d'organisation. En général, elles relèvent de la rédaction de rapports, de notes ou d'études, de la gestion de projet et de la communication.

■ QUAND POSTULER ?

Les publications des offres de stages sont nombreuses et périodiques. Elles varient d'une organisation à l'autre. La rubrique « Stages en organisation internationale », disponible sur le site France Diplomatie, vous donnera un aperçu des périodes de publication.

■ COMMENT POSTULER ?

Pour se porter candidat à un stage dans une OI, il convient de postuler en ligne. L'ONU propose aux stagiaires de créer un dossier sur la base de données Inspira.

Généralement, la procédure de sélection comporte une présélection sur dossier suivie d'entretiens. Le taux de sélection moyen se situerait autour de 10-15 %.

Il est recommandé de ne pas attendre la date limite de clôture de l'appel à candidatures pour postuler en ligne et de tenir compte d'un décalage horaire éventuel.

■ QUELLE DURÉE ?

Les stages durent en moyenne entre 3 et 6 mois.

■ QUELLE RÉMUNÉRATION ?

La plupart des stages ne sont pas rémunérés, mais certaines OI indemnisent leurs stagiaires ou leur offrent la possibilité d'obtenir une bourse.

INFOS PRATIQUES



Se renseigner sur le site du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

www.diplomatie.gouv.fr/dfi

Contactez la Délégation aux fonctionnaires internationaux (DFI)

dfi.dgp-nuoi-fi@diplomatie.gouv.fr

S'abonner à la lettre d'information de la DFI

dfi.dgp-nuoi-subscribe@liste.diplomatie.gouv.fr

Développer son réseau professionnel

Suivre la [DFI](#) sur LinkedIn